



Stanislas Guérini ne veut pas négocier !

Une réunion de travail dédiée au processus de négociation proposé par le ministre de la Transformation et de la Fonction publiques, Stanislas Guérini, a été organisée par la Direction générale de l'Administration et de la Fonction publique, ce lundi 3 juin 2024 au sujet des environnements, de l'organisation et des conditions de travail.

Force est de constater que le ministre refuse toujours de répondre aux demandes de la CGT sur :

- La renonciation à l'austérité budgétaire, le rétablissement des 20 milliards de crédits supprimés au titre de l'année 2024, et, autant que de besoin, l'augmentation des moyens budgétaires nécessaires à la mise en œuvre des missions de service public.
- La renonciation à l'austérité salariale et la confirmation que par l'augmentation de la valeur du point, l'année 2024 ne sera pas une année blanche.
- L'abandon du dépôt d'un projet de loi qui a pour objectif de casser encore plus, après la loi de 2019 portant transformation de la Fonction publique, les fondements statutaires de cette dernière.

A défaut, le ministre organise de fait une dégradation des conditions de travail et de vie des personnels de la Fonction publique ce qui rend, par définition, impossible et illusoire une négociation prétendant les améliorer.

Sur la négociation proposée, la CGT a rappelé l'existence de fortes attentes des agent.es sur la question du travail.

Ces dernière.s aspirent à travailler mieux pour rendre un service public effectif, continu et de qualité aux citoyen.nes, aux usager.es, tout en travaillant moins tout au long de la vie pour permettre y compris, à toutes et tous, de travailler.

C'est pourquoi la CGT a formulé un ensemble de propositions et de revendications en séance portant plus particulièrement sur :

- Le recours à l'expertise pour produire le savoir nécessaire sur la question du travail dans la Fonction publique,
- La réduction du temps de travail tout au long de la vie avec les 32 heures et le droit au départ à la retraite à taux plein à 60 ans avec les créations d'emplois de fonctionnaires nécessaires et le maintien des rémunérations (plutôt qu'une semaine en 4 jours qui aura pour effet d'aggraver les charges de travail des personnels et de détériorer de fait la qualité du service public rendu).
- Un droit à la santé professionnel et post professionnel pour toutes et tous,

- La démocratie au travail,
 - La rupture avec la loi organique relative aux lois de finances et la démarche de performances/indicateurs.
- La CGT a aussi demandé la mise en œuvre d'une approche genrée des conditions de travail et une réflexion dédiée sur l'évolution du rôle et de la place de l'encadrement sous l'angle du management du travail.

Même si la réunion a fait l'objet d'une discussion nourrie et approfondie, la CGT Fonction publique considère que les conditions ne sont pas réunies pour qu'elle s'engage dans un processus de négociation.

Elle ne participera pas à la prochaine réunion dédiée au Plan santé travail.

Pour la CGT, l'heure est à l'élévation du rapport de forces.

C'est dans ce sens qu'avec ses syndicats, la CGT Fonction publique se déploiera dans les administrations, les ministères, les opérateurs de l'Etat, les collectivités, les hôpitaux, ..., du lundi 10 au vendredi 21 juin pour débattre avec les personnels et engager une nouvelle séquence de mobilisation(s), maintenant et tout au long du deuxième semestre de l'année 2024.

Le ministre de la Transformation et de la Fonction publiques propose aux organisations syndicales une nouvelle réunion dédiée à son projet de loi le jeudi 20 juin 2024.

La CGT rappelle qu'elle a refusé de participer aux réunions bilatérales organisées par le ministre et qu'avec d'autres organisations syndicales, elle a refusé de participer à la réunion multilatérale organisée le 21 mai dernier.

Avec les organisations qui le voudront, la CGT fera du jeudi 20 juin un temps fort de la nécessaire mobilisation pour imposer d'autres choix.

Montreuil, le 4 juin 2024